

224C2717

FR0000033599-OP031-A07

17 décembre 2024

Réouverture de l'offre publique d'achat visant les actions de la société.

LEXIBOOK

(Euronext Growth Paris)

- 1 - Le 16 décembre 2024, Société Générale, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée Doodle, a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que l'offre publique d'achat de Doodle visant les actions de la société LEXIBOOK sera réouverte du **18 décembre 2024 au 7 janvier 2025 inclus**, en application des dispositions de l'article 232-4 du règlement général.

Il est rappelé¹ qu'à l'issue de l'offre publique d'achat visant les actions de la société LEXIBOOK, le concert composé des membres du groupe familial Le Cottier (cf. tableau *infra*), et les sociétés Doodle et Lawrence Rosen LLC², détient 5 895 002 actions LEXIBOOK représentant 8 222 084 droits de vote, soit 75,93% du capital et au moins 81,42% des droits de vote de cette société³, selon la répartition suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Doodle	3 431 196	44,20	3 431 196	33,98
Emeric Le Cottier	1 187 029	15,29	2 329 375	23,07
Emmanuel Le Cottier	1 154 607	14,87	2 271 879	22,50
Luc Le Cottier	122 170	1,57	189 634	1,88
Total groupe familial Le Cottier	5 895 002	75,93	8 222 084	81,42
Lawrence Rosen LLC	0	-	0	-
Total concert	5 895 002	75,93	8 222 084	81,42

L'initiateur s'engage irrévocablement à acquérir **au prix unitaire de 4 €** la totalité des 1 868 317 actions LEXIBOOK existantes non détenues par les membres du concert susvisé, représentant 24,07% du capital de cette société³.

- 2 - Euronext Paris publiera le calendrier détaillé de la réouverture de l'offre et de sa mise en œuvre.

Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions sur les titres LEXIBOOK (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et celles relatives aux déclarations des opérations sur les titres LEXIBOOK (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sont applicables.

¹ Cf. notamment D&I 224C2694 du 16 décembre 2024.

² Contrôlée par M. Lawrence Rosen.

³ Sur la base d'un capital composé de 7 763 319 actions représentant au plus 10 098 905 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.